Compte rendu de réunion du CD SEPAB le 10.07.20

Présents : Fabrice Degat, Lucie Archenault, Aurore Dubois, Alain Dubois, Etienne Coffineau, Marie-Claude Asselin, Thierry Voillot, Michel Germain, Bourillon Baptiste, Dominique Derivery et Mustapha El Bakri

Invitée: Maëva Fierling

Excusés: Tony Ezan, Agnès Paroux, Nathalie Bourreau

Absents: Didier Durand

Ordre du Jour:

1. Bilan Après COVID

- 2. Positionnement quand aux dépenses non réalisées suite aux évènements sanitaires
- 3. Prix des licences 2020-2021
- 4. Achat de Matériel
- 5. Organisation des entrainements 2020-2021
- 6. Règlement intérieur
- 7. Besoin d'équipement à demander à la municipalité de Bellegarde

Début de Séance 19h50

1. Bilan Après COVID

L'année athlétique à été stoppée par cause de COVID. L'année à venir sera sans doute impactée également. Il faudra s'adapter. Mais il est nécessaire de s'appuyer sur les consignes Nationales, Fédérales et des locaux d'accueils (municipalité). Pour l'instant celles-ci sont soumises à des évolutions très rapides, et laissent planer un flou général.

2. Positionnement quand aux dépenses non réalisées suite aux évènements sanitaires

Plutôt qu'un tarif remisé pour les renouvellements de licence de l'année 2020-2021 pourtant proposé lors du bureau, la SEPAB proposerait de communiquer sur les dépenses nécessaires pour adapter les entrainements (achat de matériel supplémentaire) et une offre d'un vêtement floqué SEPAB et/ou la gratuité pour certains stages dont les caillettes, etc. Aucune décision fixe n'est arrêtée.

Aucun bilan financier post-confinement COVID n'a été présenté.

3. Prix des licences 2020-2021

Le prix des licences pour la saison 2020-2021 est conservé au regard des décisions prise au point 2 de ce compte rendu.

La fiche d'adhésion devra évoluer en intégrant une mention liant la signature d'une adhésion à l'acceptation du règlement intérieur de la SEPAB qui sera disponible au local en version papier et sur le site internet de l'association.

4. Achat de Matériel

Maëva, qui prendra en charge les entrainements en école d'athlétisme, se charge de faire une liste du matériel manquant pour ces catégories, particulièrement sensible aux problématiques sanitaires. Le matériel doit être acheté avant la clôture de l'exercice comptable.

5. Organisation des entrainements 2020-2021

L'école d'athlétisme sera donc reprise en charge par Maëva au départ de Mustapha. Sachant qu'il est impossible d'encadrer ce groupe seul, quelques jeunes sépabistes, mais aussi certains membres du bureau (Etienne, Fabrice, Thierry, Lucie) se proposent d'aider l'entraineur référent à tour de rôle. L'entrainement sera fixé le samedi de 14h30 à 16h.

Les Benjamins/Minimes seront encadrés par Tony, remplacé ponctuellement par Lucie Archenault et Baptiste Bourillon. L'entrainement sera fixé le samedi de 16h à 18h.

Les Cadets et plus seront encadrés par Tony, remplacé ponctuellement par Lucie Archenault et Baptiste Bourillon. Les entrainements seront fixés le samedi de 16h à 18h et le mercredi de 17h30 à 19h30.

Les athlètes loisirs pourront s'entrainer auprès d'Alain Dubois, les samedi entre 15h et 18h.

Lucie Archenault encadrera toujours le groupe running les mercredis de 18h30 à 20h. Des sorties seront proposées ponctuellement le week-end.

Le créneau de Gym sera peut être transféré au gymnase le vendredi soir mais pourra être conservé au dojo si les adhérents n'approuvent pas ce choix (un sondage est en cours auprès des concernés).

La Marche Nordique sera toujours maintenue de 14h à 16h, Etienne délèguera l'encadrement à Audrey Rossignol.

Les créneaux de renforcement musculaire restent Lundi 19h-22h, Mardi 12h-13h15 (gymnase ou stade), Jeudi 12h-13h15 (gymnase ou stade), Vendredi 12h-14h. Une liste de matériel sera établie pour compléter l'équipement de renfo/muscu.

6. Règlement intérieur

Un groupe de travail a établi une proposition de règlement intérieur. Il a été envoyé aux membres du bureau l'avant veille de cette réunion.

Le règlement est présenté par Etienne au bureau, divers points de modification potentiels sont abordés.

Aucun vote n'a eu lieu concernant l'approbation du règlement intérieur.

7. Besoin d'équipement à demander à la municipalité de Bellegarde

Une liste des équipements pris en charge par la municipalité est classée avec une priorité sur la sécurité puis les équipements d'aspects pratiques puis de confort. Etienne va porter ces demandes auprès de la Municipalité pour les faire avancer, certaines sont très anciennes et n'ont toujours pas abouti.

Fin de Séance 21h43.